

Goff nous renvoie à nos responsabilités syndicales actuelles, à nos questionnements et à nos débats. Que faisons-nous devant le rapport salarial déséquilibré qui se traduit en précarité, flexibilité et en dégradation des conditions de travail ? Comment pouvons-nous concilier individuel et collectif, autonomie et évolution de la subordination, salariat et marges du salariat, insécurité professionnelle et sécurisation des parcours professionnels ? Comment développer une démocratie représentative, indispensable, rendue plus

dynamique car plus participative ? Comment pouvons-nous redonner place à la négociation collective, outil principal de notre stratégie syndicale réformatrice ?

A ceux qui auront le courage de lire ce fort volume, la perspective historique et sociologique, servie par l'intelligence pédagogique de Jacques Le Goff, doit permettre d'alimenter leur réflexion et d'esquisser des réponses pour aujourd'hui.

François Fayol

Travail et emploi. Contrer les discriminations

Economie et humanisme, n°369. Juin-juillet 2004.

Alors que le Parlement examine la loi créant la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et l'égalité, ce dossier vient à son heure pour montrer que la lutte contre les discriminations ne peut se réduire à son aspect judiciaire. Cette approche reste nécessaire mais elle ne pourra s'attaquer qu'à la partie la plus visible, et la moins fréquente, des discriminations, comme les situations de racisme avéré par exemple, laissant de côté tous les actes discriminatoires difficilement identifiés. Lutter contre les discriminations suppose donc de dépasser le constat des simples inégalités pour « saisir les processus à l'œuvre dans la relégation ».

Ceux-ci sont souvent « multifactoriels » et « semblent ne relever d'aucune responsabilité

personnelle évidente ». L'écheveau des discriminations revêt des formes infiniment variées dans l'univers du travail et renvoie à la responsabilité des individus, des organisations, des systèmes sociaux, des cultures. Dans la discrimination à l'embauche les représentations pèsent d'un poids redoutable. On constate aussi, à côté des discriminations franches, l'existence de ségrégation professionnelle dans les parcours de jeunes femmes du tertiaire et ce, dès le stade de la formation, qui « aboutit à restreindre leur capacité de choix ».

Cependant, agir est possible : tel est le message de ce dossier. Il s'efforce de reprendre les expériences, les actions innovantes menées dans le cadre du programme européen Equal dans la région Rhône-Alpes pour mettre

à jour les conditions de réussite de gestion de la diversité. Quatre registres d'intervention sont soulignés : changer les représentations, le travail en partenariat, l'accompagnement des parcours individuels par une mobilisation collective notamment dans l'accès et le retour à l'emploi, l'adaptation des entreprises enfin, pour tirer parti de la diversité des compétences et en particulier de celle des seniors.

Au total, ce dossier est un outil précieux pour aider les militants CFDT engagés contre les discriminations au travail. C'est « un combat quotidien dans chaque entreprise », comme le rappelle l'enquête CFDT de 2004 auprès des salariés présentée lors de la récente conférence annuelle européenne à Riga début octobre.

Denis Jacquot

Yves Batard

La protection sociale des agents publics et des salariés

Égalité de droits, inégalité de traitement

L'Harmattan, mai 2004. 180 pages, 16 euros

La loi du 23 août 2003 portant réforme des retraites a pour ambition d'harmoniser les conditions de retraite de tous les salariés du public et du privé. Un pas a été franchi, mais l'identité des situations est loin d'être acquise, chaque régime gardant ses spécificités, ses avantages et ses inconvénients.

C'est dire si l'ouvrage d'Yves Batard arrive à point nommé. L'auteur offre un panorama très complet des situations actuelles en présentant de façon détaillée et documentée l'histoire des régimes qui explique les différences d'aujourd'hui, que le public comprend de moins en moins bien. Quand on prend la mesure des situations spécifiques et des raisons profondes qui les justifient, on imagine que le chemin sera encore long avant de parvenir à une véritable harmonisation. Toutefois, la mul-

tiplication des situations particulières et des dérogations à apporter suite aux évolutions des grandes entreprises publiques notamment, ou encore la nécessaire convergence des situations des maîtres du privé et du public démontrent que des évolutions sont indispensables.

L'auteur, pour autant, n'est pas naïf et nous dit que « parvenir à l'égalité de traitement par l'égalisation des situations apparaît non seulement comme une utopie mais bien une chimère. Par contre, construire une solution qui vise l'égalité de traitement entre les citoyens, en favorisant l'harmonisation et la coordination des différents régimes apparaît comme étant une solution juridiquement possible ».

L'ouvrage est recommandé aux militants qui souhaitent s'investir dans le domaine de la pro-